

L'industrie française en danger.

Dossier coordonné par **Eric Dénécé**

L'arme stratégique de l'anti-corruption

Alstom ou la faillite de l'État stratège

Alstom : la bataille perdue

La France industrielle doit rebondir !

**Hommage à
Robert
Guillaumot.**

- Robert Guillaumot, l'homme qui aimait l'intelligence économique
- À la mémoire de Robert, soldat terrassier de l'Intelligence économique.
- Robert Guillaumot, démiurge de l'I.E.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE EN DANGER

Depuis le début des années 1990, les Etats-Unis ont développé une véritable stratégie planétaire de domination politique, économique et juridique. Ils usent et abusent de tout un arsenal de méthodes afin d'assurer chaque jour davantage leur hégémonie sur les marchés mondiaux. Celles-ci ont pour but d'affaiblir les entreprises concurrentes, de leur interdire l'accès à certains marchés — afin de les réserver aux groupes américains — ou encore de les sanctionner lorsqu'elles sont parvenues à devancer économiquement leurs rivaux d'outre-Atlantique.

Eric Denécé, Directeur, Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R)

Dans cet arsenal, l'application extraterritoriale du droit et de sanctions est leur arme favorite. La mondialisation n'est finalement qu'une conversion de la planète aux lois américaines, lesquelles s'appliquent désormais presque partout, au détriment des droits et des intérêts des autres nations

Les procédures judiciaires pour corruption engagées contre ALSTOM dans de nombreux pays ont joué un rôle déterminant dans le rachat de la société française. La justice américaine a su habilement faciliter l'acquisition par General Electric de l'entreprise française, avec la collaboration des dirigeants du groupe.

L'affaire ALSTOM (*) est à rapprocher d'autres actions que les Etats-Unis ont déclenchées contre nous, profitant de notre faiblesse politique. C'est le cas avec la remise en cause, à la demande de Washington de la vente de navires Mistral à la Russie — alors même que les Etats-Unis achètent des hélicoptères russes qu'ils fournissent à l'armée afghane — et bien sûr du véritable racket dont a été victime BNP Paribas, pour avoir commercé avec des pays sous embargo américain. Et d'autres devraient suivre (Airbus, Areva, Sanofi, Société générale).

L'affaire ALSTOM révèle par ailleurs l'incompréhension de la compétition mondiale des dirigeants politiques et économiques français qui n'ont toujours pas perçu ce qu'était la guerre économique moderne. Ils sous-estiment notamment les méthodes déloyales et illégales américaines dont nos entreprises sont victimes, par refus de voir l'évidence.

Ainsi, derrière un discours circonstancié sur l'inévitabilité de la mondialisation, nos élites sont en train de laisser partir nos joyaux industriels à l'étranger, n'hésitant pas à sacrifier notre indépendance économique, énergétique et militaire. Elles se révèlent incapables de défendre nos intérêts et semblent ne plus croire à la nécessité d'une industrie française.

Eric Denécé

*** Lire à ce sujet le rapport de Leslie Varenne et Eric Denécé, Racket américain et démission d'État : le dessous des cartes du rachat d'Alstom par General Electric, Rapport de Recherche n°13, Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), décembre 2014.**

<http://www.cf2r.org/fr>



Anti-corruption, l'arme américaine pour affaiblir les économies concurrentes

Le meilleur moyen de domination est celui des idées — le soft power — plutôt que le pouvoir des armes — le hard power. Il s'agit de convaincre les autres de considérer les idées qui correspondent à votre stratégie de puissance comme les bonnes idées qu'il est normal d'adopter — ce que fit l'Angleterre au XIX^e siècle avec le libre-échange.... une fois parvenue à la puissance par le protectionnisme — et c'est encore mieux par la « morale ».

Par Claude Rochet

La corruption étant une arme de pauvres, les pays parvenus à la richesse vont vouloir en priver les autres au nom de la "morale", alors que la corruption a été un levier du développement économique, quand bien même il devient vite un frein.

Les Etats-Unis sont un pays corrompu, les entreprises américaines pratiquent la corruption pour obtenir des marchés à l'international, mais elles le font par des moyens sophistiqués qui échappent aux dominées qui sont obligées d'en rester à la bonne vieille pratique des commissions et des rétro-commissions. Les entreprises américaines vont, entre autres, gérer les carrières de leurs partenaires étrangers: études dans de grandes universités, recrutement dans des cabinets d'audit puis dans de grandes entreprises

LE FOREIGN CORRUPT PRACTICES ACT (FCPA)

Cette stratégie s'incarne dans une loi: le Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) initialement promulguée en 1977 à l'encontre des entreprises américaines qui devaient montrer l'exemple d'un pays parfait dans le contexte de la guerre froide. Il est actualisé après la signature de la Convention de l'OCDE en 1998 qui fait obligation aux pays signataires d'adopter une législation réprimant la corruption sur les marchés internationaux.

Dès lors le FCPA devient d'application extra-territoriale, en s'appuyant sur l'usage d'Internet et les nouveaux moyens de renseignement de la NSA. Une transaction en dollars, un courrier électronique, tout cela passe par le territoire américain et suffit à déclencher la procédure.

MODUS OPERANDI

Comment se déroule-t-elle ? L'entreprise reçoit une lettre du Department of Justice (DoJ) qui lui demande de clarifier sa situation sur la base de simples suspicions. Pour ne pas risquer plus d'ennuis, celle-ci est priée d'embaucher un cabinet d'avocat américain qui va passer en revue les procédures de négociation de l'entreprise et les contrats en cours.

À la remise de son rapport le Procureur du DoJ indiquera à l'entreprise le montant de l'amende qu'elle doit payer pour éviter les poursuites pénales. Le montant de celles-ci représente généralement l'équivalent des sommes gagnées par la corruption. L'entreprise, dans la logique de la procédure transactionnelle américaine, n'a qu'une hâte : payer pour ne pas risquer d'être exclue des marchés publics et risquer beaucoup plus gros.



« L'entreprise reçoit une lettre du Department of Justice (DoJ) qui lui demande de clarifier sa situation sur la base de simples suspicions »

La corruption étant une arme de pauvres, les pays parvenus à la richesse vont vouloir en priver les autres au nom de la "morale"...

Que se passe-t-il si l'entreprise ne coopère pas – ce qui fut le cas de Alstom sous la présidence de Patrick Kron ? Les choses s'enveniment et l'entreprise peut être déférée devant un juge qui va exiger des investigations approfondies, et pourra solliciter les moyens du FBI et de la NSA. Dans l'affaire Alstom, pour faire pression sur Patrick Kron et lui faire comprendre qu'il pourrait subir le même sort, le DoJ fait arrêter en avril 2013 un haut cadre d'Alstom lors d'un passage aux États-Unis qui sera enfermé durant 14 mois dans un quartier de haute sécurité avec les caïds de cartels de la drogue. Otage économique dont le gouvernement français s'est désintéressé alors qu'il se démenait à l'époque pour Florence Cassez au cas autrement plus louche.

Frédéric Pierucci était-il corrompu et avait-il corrompu ? Non. Le motif d'incrimination par le FCPA est simplement d'avoir eu connaissance de faits de corruption et de ne pas les avoir dénoncés. Pierucci a été libéré sous caution quand la vente

d'Alstom à General Electric a été sur les rails ; GE qui a reconnu avoir participé aux négociations avec le DoJ pour fixer le montant de l'amende... pour faire préciser que celle-ci devrait être payée par la partie de l'entreprise qui resterait française.

JACKPOT : 150 MILLIARD DE DOLLARS D'AMENDE

Depuis sa création et sa montée en puissance (en gros depuis 2002, ce qui correspond à la montée en puissance de la NSA) le FCPA a infligé 150 milliards de dollars d'amende au point d'être surnommé FCPA Inc.

Les entreprises françaises qui sont tombées dans les rets de la justice extra-territoriale américaine ont versé à ce jour 12,3 milliards de dollars d'amende... quand elle ne paye qu'une portion congrue d'impôts en France.



Une cash machine aussi pour les cabinets d'avocats qui sont chargés de mettre en œuvre des procédures de compliance censées garantir l'intégrité des procédures de l'entreprise.

Ces cabinets doivent remettre un rapport au DoJ qui valide in fine ces procédures. Un « moniteur » mandaté par le DoJ, a accès à tout dans l'entreprise et ne peut se voir opposer aucun secret des affaires. Si c'est un avocat américain, il est statutairement "officer of the Court" donc obligé de révéler au DoJ tout ce dont il a

connaissance. Cela représente non seulement un business juteux – que Transparency Int'l évalue à 50 milliards de dollars par an - mais également une belle arme d'intelligence économique puisque le moniteur aura accès à toutes les données de l'entreprise.

Comment se défendre ?

La convention de l'OCDE prévoit que la procédure doit être diligentée par l'État le plus à même de le faire, ce qui suppose qu'il soit en mesure d'imposer des amendes suffisamment lourdes pour faire jouer le principe international de droit non bis per idem selon lequel nul ne peut être jugé deux fois pour la même cause. La Justice suisse a validé le versement de 1 million de dollars par Alstom à la Croix Rouge pour réparer les dommages de la corruption dans les pays concernés, une procédure identique a été appliquée aux Pays Bas qui ont permis d'échapper au FCPA.

Il est urgent que s'instaure en France une justice transactionnelle qui permette au Procureur de faire payer rapidement, lourdement et efficacement les entreprises fraudeuses, autant pour les mettre à l'abri du DoJ et de leur mise sous tutelle par ses moniteurs, que pour récupérer le produit des amendes pour le Trésor Public.

Une norme ISO 37001 va être publiée en 2016 pour indiquer aux entreprises les normes à mettre en œuvre pour être en conformité avec les lois anti-corruption. Mais qui va faire les audits? Quelle sera la valeur des certifications? Voilà un nouveau beau chantier pour l'intelligence économique.

Claude Rochet



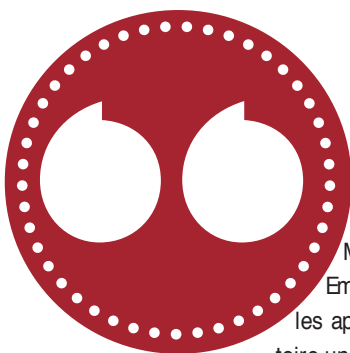
Professeur des universités et haut fonctionnaire en charge du laboratoire de recherche en intelligence économique du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

Alstom, ou la faillite de l'État stratège

Dès les premiers mouvements de ce qui allait devenir « le scandale Alstom », j'ai alerté l'opinion du hold-up qui était en train de s'opérer. J'ai pressé de questions le gouvernement sur le devenir de cette entreprise emblématique de notre savoir-faire industriel. Vice-président de la commission des Affaires économiques, j'ai réclamé que toute la lumière soit faite sur le montage, les implications, les complicités, les pressions, qui ont permis ce qui était déjà devenu « l'affaire Alstom ».

Daniel Fasquelle, Député UMP du Pas de Calais,

Vice-président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale



Àvec d'autres députés, j'ai encore dénoncé l'opération de communication d'un pouvoir exécutif pris en flagrant délit d'incompétence qui, de François Hollande à Arnaud Montebourg, en passant par Manuel Valls et Emmanuel Macron, ne s'escrimait qu'à sauver les apparences, prétendant transformer en victoire une déroute nationale.

Quand on sait que 75 % des activités d'Alstom Energie ont été vendues aux Américains et que les 25% restants sont destinées à être dirigés par General Electric avant leur rachat en 2018, date à laquelle Alstom Énergie aura donc définitivement disparu, laissant en tout et pour tout un Alstom Transport fragilisé, il est difficile de crier « victoire ».

ALSTOM, UN CAS D'ÉCOLE

Aujourd'hui, même réglée, l'affaire Alstom est toujours d'actualité ; la faute aux enjeux qu'elle a mis en lumière et aux questions qu'elle continue de poser. Alstom crée un précédent : elle est un « cas d'école » de la manière dont la France abandonne son industrie, celle-là même qui en a fait et continue d'en faire un grand pays, et de notre position tutélaire face à la toute-puissance américaine. Au-delà d'une enquête sur les motivations et la mora-

lité des parties prenantes de l'affaire, il importe donc aujourd'hui que nous nous demandions pourquoi et comment l'État a pu jouer d'une si mauvaise main dans une partie d'une telle importance. Tout comme il est essentiel que nous nous interroguions sur l'impact de la mise en place par les États-Unis, au nom de la lutte contre la corruption, d'une législation coercitive pour les pays qui traitent avec eux. « Il est aussi de notre devoir de lutter contre l'inertie du Président Hollande et de son gouvernement qui, par crainte qu'on les taxe d'un interventionnisme étatique incompatible avec leur posture socio-libérale, ont renoncé, en conscience, à défendre.

Quels enseignements tirer de l'affaire Alstom in fine ? Que l'État doit intervenir lorsque, de l'avènement d'une entreprise privée, dépend la totalité d'un tissu économique incluant des milliers d'emplois dans un secteur stratégique. Oui, dans l'affaire Alstom, société anonyme à l'actionnariat privé qui, faut-il le rappeler, serait morte en 2004 sans l'action volontariste du ministre de l'Economie de l'époque, Nicolas Sarkozy, et le devoir de faire entendre fermement sa voix et d'intervenir en adoptant la seule posture qui vaille lorsque nos intérêts nationaux ne sont pas joués à la régulière mais soumis à une offensive calculée pour être fatale, celle d'un État stratège.

Daniel Fasquelle

La vente de la branche Energie d' Alstom à l'Américain General Electric (GE) est exemplaire à bien des égards. Mais un des points essentiels, par ailleurs jamais évoqué, est ce que dit cette cession, d'un actif stratégique à un concurrent étranger, de l'état de la démocratie en France. La bataille a été perdue car tous les « contre- pouvoirs » se sont tus.

Leslie Varenne, IVERIS

Alstom, la bataille perdue

Le silence des syndicats et des partis politiques a été assourdissant. Dans son ensemble la presse fut indigente et la justice aux abonnés absents. Face au rouleau compresseur de GE, une poignée d'irréductibles a tenté de faire face, mais les forces en présence étaient disproportionnées.

LA TRAHISON DES SYNDICATS

La perte de ce fleuron de l'industrie française a été commentée sur les plans stratégiques et économiques. Le rôle, ou plutôt la démission de l'État et la responsabilité de Patrick Kron dans ce dossier ont également été évoquées. En revanche, l'absence totale de réaction syndicale est passée inaperçue.

Si la CGT, FO, la CFDT avaient joué leur partition, le PDG d'Alstom et GE n'auraient évidemment pas gagné la partie aussi aisément. C'est la première fois dans l'histoire de l'industrie française qu'un démantèlement de cette sorte a lieu sans la moindre mobilisation.

Cette léthargie volontaire a donné l'impression aux médias qu'il n'y avait ni danger, ni urgence et a laissé aux politiques en charge de ce dossier la liberté de capituler sans avoir à rendre de comptes aux salariés.

L'invisibilité bien ordonnée des syndicalistes a été telle que lorsqu'ils ont été auditionnés par la Commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale en mars 2015. Les députés sont tombés des nues devant le tableau noir qu'ils dressaient. Ils ont fait des constats si accablants sur la gestion financière et industrielle de leur direction que les parlementaires se sont demandés pourquoi ils avaient donné leur blanc-seing au Conseil d'administration afin que ce dernier puisse s'engager dans le processus de vente de la branche Energie d'Alstom.

Dans la salle feutrée du Palais Bourbon, et alors que les tractations duraient depuis presque une année, c'est la première fois que les représentants syndicaux s'exprimaient de cette manière. A la fin de l'audition, le Président de la Commission des affaires économiques, François Brottes, visiblement troublé parce qu'il venait d'entendre, déclarait : «Compte tenu du volume et du poids des questions unanimes en suspens, je vous confirme que cette audition ne restera pas sans suite. »...

le désintérêt des partis politiques

pour un sujet industriel

La suite est connue, la branche Energie d'Alstom a été officiellement cédée à GE en septembre 2015. De la gauche de la gauche à la droite de la droite, aucun parti politique n'a jugé utile de défendre la turbine Arabelle. Pourquoi un tel désintérêt pour l'indépendance technologique française ?

Seuls quelques députés isolés comme Jacques Myard ou Daniel Fasquelle se sont battus, mais ils n'ont été ni suivis, ni aidés par la direction de leur parti, l'UMP. En décembre 2014, alors qu'il était encore possible de mettre un terme à ce projet, Daniel Fasquelle a demandé une commission d'enquête parlementaire. Faute d'avoir atteint le quorum de parlementaires requis pour qu'une telle commission puisse voir le jour, cette initiative est restée lettre morte. Le mutisme de toutes les composantes de la gauche sur une question de souveraineté aussi sensible est édifiant sur la qualité du débat politique en France.

Un concert de grands absents

Ce débat n'a pas été porté, non plus, par les médias. L'indigence de la presse nationale, ses manques d'investigation, de travail et d'intérêt pour des dossiers complexes sont devenus tragiquement habituels. À sa décharge, pour qu'elle s'intéresse à cette affaire, il eut fallu que politiques et syndicats l'alimentent en informations et en actualités. Il eut fallu également que la justice fasse son travail et lui donne du grain à moudre. Cela n'a pas été le cas.

Face à cet orchestre de muets et de sourds, GE est

arrivée tambours battants avec, en tête de cortège, Clara Gaymard, son célèbre carnet d'adresses et le groupe Havas dans ses bagages. Tout a été mis en œuvre pour que l'entreprise américaine gagne. Intervention de son PDG sur TF1, lobbying, spots publicitaires vantant le sérieux du concurrent d'Alstom sur les écrans, publi-reportages dans la presse écrite etc. Si les quelques irréductibles qui ont essayé de lutter ont perdu la bataille, leur combat ne restera pas vain. Ils se sont inscrits dans le temps. Lorsque fatalement le « scandale Alstom » explosera un jour, dans un an, cinq ou dix ans, personne ne pourra dire : « je ne savais pas ».

Leslie Varenne, Directrice. Institut de veille et d'étude sur les relations internationales et stratégiques (IVERIS)

Qu'est devenue l'enquête ouverte par l'Autorité des marchés financiers en juin 2015 pour « déficit de communication financière et de sincérité des comptes du groupe » ?

Pourquoi le parquet de Paris n'a-t-il pas ouvert une instruction sur le très probable délit d'initiés qui aurait eu lieu dans la semaine du 16 au 23 avril 2015 ?

Pourquoi personne ne s'est interrogé sur l'annonce de Patrick Kron du 21 janvier 2014 concernant une destruction de cash ?

N'était-ce pas une manipulation de cours ?

Cette information a fait plonger le titre Alstom de 33%, alors qu'il a été prouvé par la suite qu'elle était totalement erronée.



La France industrielle doit rebondir

Depuis une bonne vingtaine d'années la France baisse les bras ! Il y va de tous les secteurs d'activités et, en premier lieu, celui de l'éducation où plus rien n'apparaît possible, ni la préservation du patrimoine, ni les réformes permettant le progrès.

Loik Le Floch-Prigent Ex PDG de Rhône-Poulenc, d'ELF, de Gaz de France et de la SNCF

Pour l'industrie française, c'est un désastre, quelques-uns s'en sortent et font figure d'exceptions, les autres montrent tous les obstacles qui s'amoncellent devant eux tandis que les moins patriotes préfèrent céder la richesse nationale à l'étranger en faisant promettre la sauvegarde des emplois à la grande satisfaction des politiciens et des commentateurs célébrant la modernité de la mondialisation, voire de la globalisation.

Ainsi des secteurs entiers de l'industrie française ont disparu, les promesses vite oubliées, et l'année 2015 a été une des pires de notre histoire industrielle, annonçant une année 2016 sans doute pire puisque plus personne n'ose même prononcer le mot industrie, lui préférant la notion d'entreprise, concept fourre-tout et cache-misère. Aucune démonstration n'est nécessaire, la part de l'industrie dans le Produit Intérieur Brut décroît chaque année, les entreprises sont vendues, et les friches industrielles se multiplient tandis que des réformes structurelles sont annoncées à coups de trompettes sans que des décisions soient prises.

On n'en finirait pas de donner les profils des destructeurs, des fossoyeurs de notre industrie, incompetence, égoïsme, arrogance, ce sont les mots qui viennent à l'esprit, mais le problème n'est plus là, même s'il est bon d'en faire l'analyse, l'essentiel est de

répondre à la question posée par notre peuple tout entier, « comment en sortir ? ».

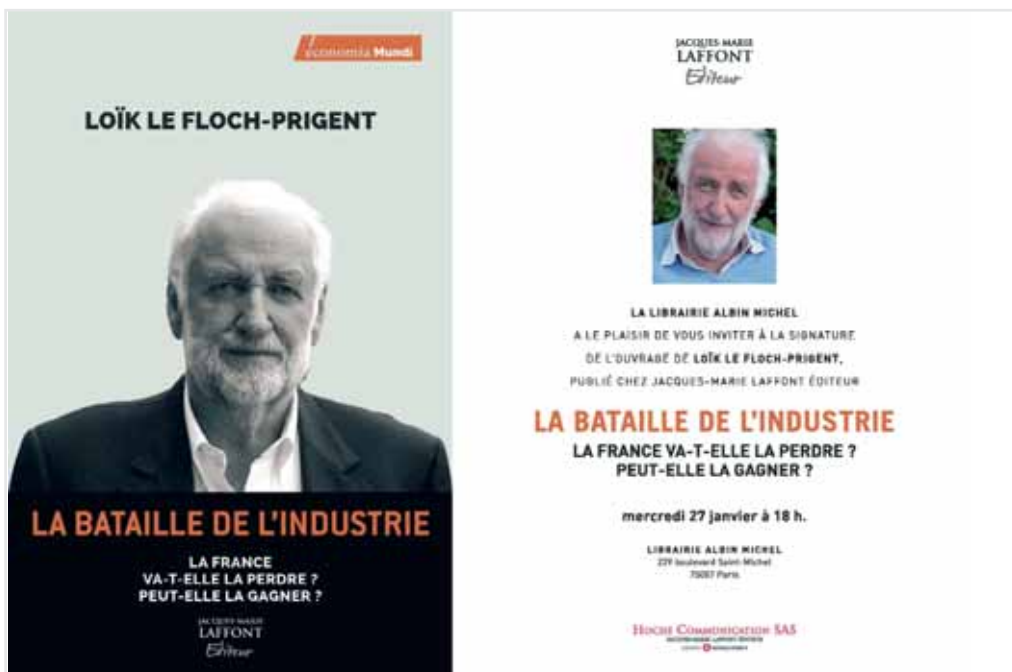
LE PREMIER LEVIER EST HUMAIN

Ce sont les industriels qui peuvent sauver l'industrie, ceux qui ont l'activité de production dans le sang, dans les tripes, qui vivent les procédés, les produits, les ateliers, les laboratoires charnellement en connaissant les moindres recoins, ceux qui tombent malades lorsque leurs prévisions toussent et qui ne dorment plus jusqu'à ce que les problèmes soient résolus.

Ces hommes et ces femmes existent, ils sont l'honneur d'une profession injustement décriée, ils ne forment pas une chapelle ou une caste, ils sortent du terrain et sont fiers de leurs résultats et de rien d'autre.

LE DEUXIÈME LEVIER EST FINANCIER

Le développement nécessite des capitaux, si ces capitaux ne viennent pas de l'épargne des Français, l'industrie périclité bien sûr, et il ne reste plus qu'à se désengager ou à vendre. Dans l'industrie celui qui ne conquiert pas disparaît, l'industrie c'est le risque et le mouvement et si l'on passe son temps à pleurer pour obtenir les fonds propres pour avancer on finit par baisser les bras et attendre le déclin inéluctable. Notre pays est riche, son épargne est abondante, cette épargne ne va pas vers l'industrie, c'est un drame national, c'est une des explications majeures de notre déclin. L'épargne des Français est allée vers les subprimes américaines, vers la dette grecque, mais des règles financières (dites prudentielles) lui ont interdit de financer l'industrie. On connaît le résultat.



Deux orientations peuvent bousculer le système

Peut-on changer d'un coup de baguette magique cet état des choses ? Pour cela il faudrait des décisions et de l'autorité sur les administrations et les banques ! Autrement dit il faudrait le vouloir collectivement.

Il suffirait de peu ! Mais on connaît trop notre pays pour espérer un rebond instantané, il y aura des résistances, des attermoissements, des discussions dont nous avons le secret... Il faut donc montrer par quelques exemples que c'est possible et réaliste. Pour moi, deux orientations peuvent bousculer le système.

LES TERRITOIRES

La première c'est l'utilisation du ras le bol régional qui vient de s'exprimer. Des territoires estiment qu'ils ont un rôle à jouer dans telle ou telle activité, géographie, traditions, savoir-faire, spécialisation universitaire, et les forces vives de ces secteurs considèrent que des fonds spécialisés pourraient doper des volontés diverses.

Des initiatives régionales (je ne parle pas du découpage administratif des régions, mais des régions vécues comme telles par la population, les régions « réelles ») sont prises pour drainer une partie de l'épargne pour développer une filière de production jusqu'à l'internationalisation commerciale. Je ne vais pas donner des exemples pour que chacun puisse nourrir son imaginaire ... mais il y a une nécessité de lier les citoyens désireux de conserver et de développer leur potentiel industriel local avec la fourniture des capitaux nécessaires, redonner vie à une solidarité qui ne demande qu'à exister avec des outils appropriés.

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

La deuxième réside dans cette révolution incroyable qu'est le numérique, non pas seulement le numérique pour le numérique, celui des start-ups et des applications, mais celui qui change en profondeur tous les secteurs industriels, mécanique, métallurgie, chimie, électricité, en bouleversant le design, les process et les produits, en les rapprochant sans cesse de l'utilisateur final en lui apportant les spécifications requises.

Cette révolution, nos ingénieurs et nos techniciens nous ont montré qu'on pouvait y être à la pointe mondiale, que nos cerveaux sont compétitifs, que les sociétés qui en sont spécialistes en France sont dans les meilleures mondiales, il nous suffit encore de le vouloir, d'arrêter de nous plaindre et d'accuser Pierre, Paul ou Jacques et d'avancer sans arrogance vers la transformation déterminée de notre appareil industriel.

Ce sont dans les moments de désarroi que l'on peut trouver les hommes et les femmes qui peuvent redonner espoir, ils et elles existent, il suffit de vouloir collectivement leur réussite pour que l'industrie de notre pays rebondisse.

LOÏC LE FLOCH-PRINGENT